

Présent.e.s :

Marion FREBOURG, La Grange du Serayol (Lescure)

Solène CHARTIER, ferme Les Essards (Andillac) en visio

Muriel ANGELY, directrice de la FDCUMA du Tarn

Pascal HENRY, bénévole Terres Citoyennes Albigeoises et prestataire Cités sur Terre

Compte-rendu :

- Point d'avancement :

- Prise de contact avec Yohan CADAUX, Président de la CUMA Maraîchage Tarn, par Marion
- Entretiens individuels avec les maraîchers par Pascal (en cours)
- Transmission des statuts et du règlement intérieur de la CUMA Maraîchage Tarn par Marie (FDCUMA)

1.1^{ers} retours des entretiens individuels / choix des outils / implication

- En résumé, à ce jour : 25 fermes identifiées, 11 retours questionnaires en 2021, 5 entretiens réalisés par Pascal

- Pour l'instant : 10 à 12 maraîcher.e.s intéressé.e.s par au moins un outil parmi les 1^{ers} outils proposés :

- motteuse (5),
- récolteuse à patates (6 à 8),
- lot de petit outillage (4 à 5),
- paperpot (2)
- désherbeur thermique portatif (2 à 3).

- Entretiens avec les maraîchers à poursuivre par Pascal. La liste des propositions d'outils se développe au fur et à mesure > il faudra refaire un tour via un sondage

- Sur certains outils : il y aura une réflexion à mener sur le / les modèles (par ex : récolteuse à patate : plusieurs modèles selon puissance des tracteurs?)

- Des besoins pourraient aussi émerger en local au niveau du Gaillacois > on peut imaginer qu'il y ait, en plus d'une antenne « albigeois », une antenne « gaillacois ». C'est d'ailleurs l'intérêt de s'intégrer à la CUMA départementale : on peut imaginer plusieurs antennes dès qu'un groupe de

maraîchers souhaite partager au moins un outil dans une zone géographique. Il y a aussi les possibilités d'intercuma.

- Groupement d'achat : réflexion à mener pour le pérenniser (limitation à 5 % du C.A. en CUMA. Voir avec la SCIC TCA)
- Proposition de « terres partagées » à Lescure, pour cultiver quelques légumes en plein champs par plusieurs maraîchers installés par ailleurs et qui seraient intéressés.
- Des besoins en stockage, transformation et distribution seront à étudier plus en détail par la suite : besoins identifiés au niveau du département pour l'approvisionnement des cantines des collègues.
- Plusieurs maraîchers.e. prêt.e.s à s'impliquer (référent.e outil ou autre)

2. Etude des statuts et règlement intérieur

La FD CUMA a transmis les statuts et règlement intérieur de la CUMA maraîchage Tarn.

A priori, il n'est pas nécessaire de modifier les statuts ni le règlement intérieur pour créer une antenne dans l'Albigeois.

Ceci étant, il faut mener une réflexion sur qui fait quoi, notamment entre le C.A. et une entité d'antenne locale, qui pourrait conduire à compléter le règlement intérieur.

3. Discussion sur les modalités de fonctionnement à proposer

Dans le fonctionnement de la CUMA, qui fait quoi ? au-delà de l'AG annuelle qui réunit tous les membres, il y a :

- le C.A. (4 à 15 personnes) et le bureau (au moins 3 personnes) qui prennent les décisions et assurent la gestion de la CUMA
- les groupes formés autour de chaque outil, avec généralement un référent

En créant une / des antennes locales, il y a 2 possibilités :

- ou bien il s'agit simplement d'un regroupement géographique, sans changement dans l'organigramme de fonctionnement de la CUMA ;
- ou bien il y a création d'un « maillon intermédiaire » dans l'organigramme, avec des discussions au sein de chaque antenne pour préparer des décisions (notamment concernant l'achat de nouveaux outils et l'organisation locale pour la gestion des outils), qui seront ensuite entérinées en CA.

Dans tous les cas, il peut être bien qu'il y ait des représentants de / des antennes au C.A. On peut envisager un dispositif « d'administrateur stagiaire » = participer au C.A. pour voir comment ça se passe pendant un an avant de s'engager effectivement.

Il peut y avoir aussi des réflexions à mener au niveau de / des antennes et/ou au niveau de l'ensemble de CUMA sur les outils de communication interne (listes de discussions, mini site / informations partagées).

> Pour discuter du fonctionnement actuel, et des possibilités d'évolution, le mieux serait d'organiser une réunion avec les membres de la CUMA existante.

4. Préparation de l'achat des 1^{ers} outils : modalités, calendrier

Avant d'engager l'achat d'outils, il faudra préparer des fiches d'engagement individuelles par outil, et donc savoir à la fois :

- combien de personnes seront intéressées par chaque outil,
- le coût et les caractéristiques de l'outil

Pour cela :

- Pascal continue le tour des maraîchers pour identifier combien et qui sera intéressé.e par quel outil
- sur chaque outil : il faudrait un.e référent.e ou un binôme pour étudier plus précisément les différents modèles, demander des devis / identifier les offres d'occasion,

5. prochaines étapes :

Prochaine réunion = Mercredi 02 mars de 17h à 20h (à confirmer selon avancement et notamment selon rencontre avec la CUMA maraîchage Tarn.)

D'ici là, à mener en parallèle :

1. Poursuivre le tour des maraîchers : entretiens individuels menés par Pascal
2. Etudier certains outils plus précisément : définir des référent.e.s ou binôme par outil
3. Rencontrer les maraîchers de la CUMA maraîchage Tarn pour discuter du fonctionnement actuel et des évolutions possibles

6. Journée d'échange inter-cuma maraîchage :

Mercredi 16 mars en Ariège

= 1^{ère} journée, co-organisée par les FDCUMA du Tarn, du Gers, de l'Ariège, pour initier des échanges d'expériences entre CUMA maraîchage et culture légumière.

> Une invitation sera diffusée prochainement

> D'ores et déjà, voir qui serait intéressé.e et disponible pour participer, et le cas échéant faire un retour de la journée aux autres.

Documents joints :

- Diaporama de présentation en réunion
- Statuts et règlement intérieur de la CUMA Maraîchage Tarn

Tous ces documents, ainsi que le présent compte-rendu, sont disponibles sur la page dédiée du wiki de Terres Citoyennes Albigeoises, ici : <https://wiki.terrescitoyennes.org/?Maraichers>